

Interpellation Muriel Thalmann et consorts - Des routines beauté à 12 ans?

C'est un phénomène nouveau, une mode promue par les réseaux sociaux et qui cible nos ados, voire nos préados, les transformant en adeptes des routines beautés : nous voyons désormais de très jeunes filles acheter des lotions, des soins hydratants, des masques tonifiants, des exfoliants, voire des crèmes antirides. C'est tout d'abord un jeu, un nouvel hobby, puis le skin care devient une routine quotidienne. Ces pré-ados passent leur temps dans les rayons de beauté des magasins pour acheter des produits dont le packaging a été revu pour les séduire. Et pour leur anniversaire, elles demandent des produits de beauté, voire des bons pour se rendre dans les instituts de beauté qui surfent sur cette vague en offrant désormais des soins et massages pour enfants.

Ce phénomène accentue non seulement des stéréotypes de genre, mais nuit de plus à la santé de ces préados qui utilisent des produits cosmétiques qui ne sont pas adaptés à leur épiderme, car développés pour des peaux adultes. Ces produits sont en vente sans contre-indication particulière ni recommandation d'âge. Certains produits de beauté contiennent des perturbateurs endocriniens qui induisent à long terme des déséquilibres hormonaux (parabènes, phtalates, triclosan, etc.). D'autres contiennent des allergènes et sont potentiellement cancérigènes (acrylate, formaldéhyde, etc.). En ce qui concerne les produits antirides et anti-âge, les dermatologues indiquent que « l'usage régulier de ces cosmétiques peut en plus accentuer la sensibilité au soleil et provoquer des troubles de la pigmentation. Cela peut non seulement aggraver les cicatrices, mais aussi, de manière paradoxale, accélérer le vieillissement prématuré de la peau, notamment à cause de l'inflammation et de la photosensibilité induites par ces produits.¹»

En Suède, la principale chaîne de pharmacie du pays a décidé d'interdire la vente de cosmétiques pour peaux matures aux moins de 15 ans, sans autorisation parentale. De leur côté, les Sociétés françaises de dermatologie et de dermatologie pédiatrique, alarmées par l'essor des instituts de beauté pour enfants et adolescents, ont rappelé que ces jeunes peaux n'ont pas besoin de "routine beauté" tout en listant les risques inhérents aux pratiques et produits employés, comme celui d'avoir de possibles "conséquences néfastes sur d'autres organes"². En Suisse, la responsabilité est renvoyée aux parents.

L'usage de produits cosmétiques participe enfin à la sexualisation de plus en plus précoce des fillettes et plus largement à l'hypersexualisation des plus jeunes, ce qui devrait nous inquiéter (image de soi, santé, conduites à risques). Ainsi, les sociétés françaises de dermatologie et de dermatologie pédiatrique estiment que la multiplication des instituts de beauté pour enfants "invite aussi à s'interroger sur les conséquences psychologiques", notamment en matière de "développement de l'image de soi chez l'enfant". Et de conclure : "L'érotisation de l'image de l'enfant est ainsi banalisée de façon préoccupante."³

¹ Une routine beauté pour faire comme maman? Mauvaise idée! Yseult Théraulaz-, redaction@planetesante.ch, Publié: 25.10.2024, 10h06, Le Matin Dimanche

² <https://www.tf1info.fr/sante/soins-esthetiques-pour-enfants-face-a-une-pratique-en-plein-essor-les-dermatos-en-appellent-au-bon-sens-2348828.html>

³ ibidem

Considérant que l'utilisation, par des filles de plus en plus jeunes, de produits de beauté non adaptés à leur peau et dont l'application peut causer des allergies, perturber les hormones, provoquer de dégâts irréversibles à leur peau tout en participant à l'hypersexualisation des plus jeunes, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- le CE s'est-il penché sur ce phénomène et comment entend-il protéger ces jeunes filles ?
- a-t-il l'intention de sensibiliser les différents acteurs (commerces, instituts de beauté, etc.) ?
- la Police du commerce s'est-elle assurée que les instituts de beauté qui offrent des soins pour enfants n'utilisent que des produits adaptés aux peaux des enfants ?
- de quelles bases normatives dispose le Canton pour réguler la pratique des instituts de beauté et commerces de produits cosmétiques offrant des services aux enfants ?

Sources :

<https://www.rts.ch/info/societe/2024/article/les-preados-succombent-a-la-tendance-skincare-malgre-les-risques-28535471.html>

https://www.sfdermato.org/upload/news/250205075020_sfd-sfdp-cp-alerte-instituts-beaute-enfants-vdef.pdf, 3 février 2025.

<https://www.24heures.ch/des-routines-beaute-pour-faire-comme-maman-mauvaise-idee-997338069805>